

ÉCHOS

du pays

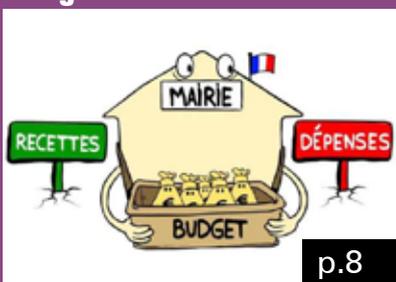
n°171

Bulletin d'informations de Haimps

Juillet 2021



Budget 2021



p.8

Haimps, terre d'accueil ?



p.13

Ma vie d'écureuil



p.18



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août et septembre 2005 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté.

Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h00 - 17h00

Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h

Collecte tri sélectif : une fois tous les 15 jours le lundi à partir de 5h.

Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans notre journal au fil des pages.

La photo de ce numéro est proposée par Francine Broos.



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps

Tél. : 05 46 58 57 88 • Fax : 05 46 58 24 25

Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /

Réalisation : Commission communication / **Impression** : SEDI Equipement

Tirage : 210 exemplaires / **Dépôt légal** : 4^{ème} trimestre 2021

Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau

Photo de couverture : Francine Broos

SOMMAIRE

Juillet 2021

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Commémoration du 8 mai 1945
- Nos sénateurs en visite
- Fleurissement
- Où est passé le panneau ?
- La table du chef Cortez
- Réparation des cloches
- L'aire de jeux du Parvet
- Course cycliste des 3 communes
- Un 14 juillet champêtre
- Le budget 2021
- Orange à l'honneur
- Aménagement de zones humides
- Le composteur, suite de l'expérience
- Une récompense pour la commune
- Brèves

13 DOSSIER

- Haimps, terre d'accueil ?

16 VIE SCOLAIRE

- L'actualité de l'école de Haimps

17 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Des nouvelles de la Communauté de communes

18 PAGES LIAISON

- Ma vie d'écureuil
- Recette de chocolat à tartiner
- L'immatriculation des vélos
- Phil'o
- Service civique
- Le lancement de la carte d'identité électronique
- Solution jeux

22 CULTURE-LOISIRS

- La bibliothèque
- Invitation à la lecture
- Les loisirs du village
- APE Haimps-Sonnac
- AICA du bois de la levrette
- Fêt'ARTS
- Au fil du Briou

38 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 9 mars 2021
- Réunion du 6 avril 2021
- Réunion du 10 mai 2021

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'aurai tellement aimé vous parler de l'allègement des contraintes sanitaires, du retour à un peu plus de liberté, d'une vie normale bientôt retrouvée...

Malheureusement, la nature humaine fait que notre action est souvent polluée par des tas de petites choses, comme la recrudescence des incivilités, le manque d'empathie de certains, la bêtise d'autres qui nous gâchent un peu la vie de tous les jours.

Un artisan qui se fait voler ses papiers dans son véhicule alors qu'il travaille en face, une chienne et ses petits tués et jetés dans un récupérateur d'eau plein, des chamailleries entre voisins à propos des bacs collectifs, la tonte d'une pelouse qui remplit un bac noir, des cartons déposés au pied d'un bac jaune alors qu'ils doivent être mis à la déchetterie, des chiens qui hurlent toute la journée, le vol du panneau d'entrée de village « Fresneau », le vol du souffleur alors que notre employé communal est en train de nettoyer la rue, etc.

Le confinement est terminé, alors défoulons nous autrement. En faisant du sport, en partageant des moments entre amis et/ou voisins, en sortant et en restant solidaires.

Je vous invite à profiter de ces vacances pour venir faire vos courses à notre marché du vendredi matin, participer à notre manifestation du 14 juillet, assister aux concerts de Musica Haimps organisés par Fêt'ARTS (les 16 et 17 juillet), trouver l'objet qui fera votre bonheur lors de la brocante des Loisirs du Village (le 22 août), nous retrouver autour d'un bon repas organisé par l'AICA du Bois de la Levrette (le 28 août) et profiter des paysages pendant la marche de l'APE Haimps-Sonnac (le 5 septembre).

Soutenons nos associations, tout en passant de bonnes vacances.

EDITO



Commémoration du 8 mai 1945

Comme l'année dernière, cette commémoration s'est faite en comité restreint.

Le Maire et ses deux adjointes étaient accompagnés de René Baptiste et Philippe Barbeau qui faisaient office de porte-drapeaux.

A la demande de Monsieur Audineau de Louzignac, nous avons accepté qu'il vienne stationner un de ses camions, datant de la seconde guerre mondiale, sur le parking devant la mairie.



L'hommage à nos morts a tout de même eu lieu

Après la lecture du message de Madame la Ministre des anciens combattants par Odile Fouchet,

Jennifer Gabeaud a égrené la liste des noms des enfants de Haimps morts pour la France.

Cette cérémonie s'est clôturée par une minute de silence pour saluer leur mémoire.

Nos sénateurs en visite

Fidèles à leur engagements, nos sénateurs font le tour des communes du département.

Mercredi 28 avril 2021, nous recevions la visite de Corinne Imbert et Daniel Laurent, sénatrice et sénateur de la Charente-Maritime. Conformément à leur engagement, ils ont entamé depuis décembre 2020 des rencontres avec les élus de terrain. Au cours de cet entretien informel et convivial, ils nous ont réitéré leur volonté de proximité auprès des administrés et affirmé leur intention de poursuivre leur action en terme de solidarité

sociale et territoriale. Ce rendez-vous nous a permis de parler de la situation de notre commune, de présenter les projets en cours et à venir. Ce fut également l'occasion d'aborder différents sujets d'actualité. Avant qu'ils ne repartent de Haimps nous les avons remerciés de l'intérêt qu'ils portent à nos petites communes rurales et de leur soutien.



Daniel Laurent, Odile Fouchet, Thierry Goujeaud, Corinne Imbert

Fleurissement

Comme chaque année, cette journée a été l'occasion d'associer les enfants de l'école au fleurissement de la commune

Enfin du soleil le jeudi 20 mai ! Les élèves des classes de Haimps devaient procéder au fleurissement de notre commune le mardi 18, mais il tombait des seaux d'eau ! Heureusement, le temps s'est amélioré et les enfants ont pu planter des fleurs sous l'égide des quelques bénévoles présents pour la circonstance. Les CE1 CE2 se sont occupés des jardinières et vasques situées autour de la mairie et de la salle des fêtes. Quant aux CM1 CM2, ils ont marché jusqu'à la place de Haimps puis à l'église où ils ont complété le programme de fleurissement.



La classe des CM1-CM2 place de l'église



Où est passé le panneau ?

Samedi 5 juin, en revenant de l'Assemblée Générale de l'association ANLP à Thors, qu'elle ne fut pas notre surprise en entrant dans Fresneau par la rue de la Maison Brûlée. Le panneau d'entrée du village Fresneau avait disparu !

Pour en faire quoi ? Si les voleurs en obtiennent un bon prix peut-être pourraient-ils en faire don à la commune.

On vit une époque formidable !

La Table du Chef Corvez

Comme annoncé depuis quelques temps, et les mesures sanitaires le permettant, le Chef Corvez a ouvert son restaurant.

Samedi 29 mai, le chef et son équipe étaient heureux d'accueillir leurs premiers visiteurs pour cette inauguration qui a eu lieu en présence de quelques élus, amis et fournisseurs à partir de 17h30.

Après une visite commentée de son établissement par le Chef, nous avons pu savourer quelques amuse-bouches et mignardises raffinés.

Dans un cadre particulièrement agréable où l'accueil est très chaleureux, nous vous invitons à aller découvrir la cuisine de Jean-Yves Corvez et son équipe.



L'équipe de la table du Chef Corvez

Réparation des cloches

Le 21 avril, la réparation tant attendue a enfin eu lieu : il s'agit du mécanisme actionnant les cloches de l'église dont une pièce défectueuse avait été commandée depuis plusieurs mois.

Le technicien de l'entreprise MACE a procédé à la remise en état de marche de l'Angélus qui sonne de nouveau à 7h le matin, puis à midi et enfin à 19h.



Mr Mignot de l'entreprise MACE a fait repartir l'Angélus



L'aire de jeu du Parvet

Le 7 avril 2021 restera dans les mémoires...

Le jour où le Parvet a vu son aire de jeux être fermée...

Le technicien de la société VERITAS est venu le 22 mars 2021 vérifier l'état de l'aire de jeux comme tous les ans.

Deux semaines se sont écoulées lorsque son rapport est tombé...

Demande de mise à l'arrêt

Des anomalies ont été détectées sur l'aire de jeux elle-même avec un défaut de sécurité avec le risque de chutes dans le cours d'eau mais également l'absence de protection contre les véhicules à moteur pouvant circuler à proximité.

Ainsi que sur chacun des jeux : risque de coincement de doigts et de strangulation, stabilité des jeux à ressort etc...

Un groupe de travail s'est mis en place au sein du conseil municipal

Quatre femmes du conseil, toutes mamans, se sont réunies à plusieurs reprises afin de discuter de l'avenir de l'aire de jeux. Il fallait remplacer au plus vite les jeux afin que les bambins du village puissent profiter de cet endroit ombragé pendant les grandes vacances scolaires. Mais des difficultés sont apparues : trouver une société qui réponde, le budget, la crise sanitaire qui allonge les délais de livraison... Bref tout est commandé mais malheureusement les cris des enfants jouant ne retentiront de nouveau qu'en septembre (au mieux)...

Et la cabane de l'ours ?

Elle n'a pas été oubliée ! Il était inenvisageable qu'elle finisse en tas de cendre.

Elle a été achetée au prix de 250 € par une famille Haimpsoise, elle fera le plus grand bonheur de leur fille dans leur jardin.

Une deuxième famille s'était positionnée mais le plus offrant l'a emportée. Merci à vous tous d'avoir voulu lui donner une seconde chance !

Jennifer GABEAUD

La cabane de l'ours

O l'été midi thieu dimanche 23 Mai 2021, jhor de la Pentecôte, jh'allis m'mette à tabye et o l'a bin failli m'coper l'app'tit. Jh'é vu passer d'avant ma f'nête la Cabane de l'Ours encruchée su in' enghin thi transpourté bin aute chouse que thieu à d'autes mouments ! Jh'en avis les larmes aux zeuils.

O l'é t'emprès la tempête 99 qu'a l'a avit été installée peur rempyacer l' portique et bin d'autes jheux thi aviant été abrasé par thieu foutu vent.

Jh'en avons-ti fait des tours dans thieu Parvet peur thielles jheux. Mes 4 p'tits-enfants m' l'avant posé des cots thiette question : Mamie, on peut aller à la Cabane de l'Ours ? Voué, jh'allons y aller et vous f'ré quatre-heure là-bas que jhe zeu répouné. La Cabane de l'Ours me t'nait compagnée thiand jh'étais dans mon jhardrin potajher et o y en avait dau monde thi v'niant rin que peur elle.

Emprès in contrôle, vouélà-ti pas qu'a l'é pu aux normes ! O va fallouère qu' la coumune rempyace tous thielles jheux et fasse kiotûrer l'endret avec des barrières thi ara in pourteau que les p'tits drôles peurant point ouvri. I s'rant parqué coume des ouailles. Et tout thieu pourquoué ? Pace la route est jhuste à coûté et la rivière «Le Briou» otout. O l'é vrai que l'hivar o y a pien d'ève minme qu'o baigne, mais l'été, o l'é sé ! Pas ine goutte d'ève ! Ah beurnoncio de réguyement ! O l'é qu'o l'é chérant tout thieu !

Mais jhe sais que thiette Cabane de l'Ours ara ine autre vie pusse que jh'é vu qu'o l'été des ghens d'au pays thi l'aviant ajheté ! Merci à zeux !! Nout' cabane ara jhuste changhé d'endret mais éttention, propriété privée, o va d'souet !

Nadia ANDRE (La Nanette de Fresneau)



La cabane de l'ours



Course cycliste des 3 communes

Cette fois, ce devrait être la bonne.

La course cycliste organisée par le Vélo Club Mathalien et qui a lieu sur 4 communes différentes : BRIE-SOUS-MATHA, LOUZIGNAC, SONNAC et HAIMPS a dû être annulée au mois d'avril.

Une nouvelle date a été fixée, elle devrait avoir lieu le :

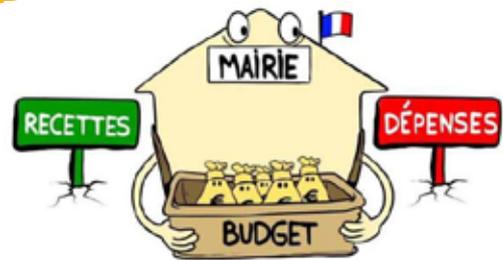
17 juillet 2021 entre 14h00 et 18h30

Vous pourrez la voir passer à La Bonne Année.

Un 14 juillet champêtre

La formule promenades et pique-nique de la première année « covid » a eu beaucoup de succès. Compte-tenu de la situation sanitaire, nous réitérons donc cette expérience et vous proposons deux balades, l'une à pied, l'autre à vélo avec deux nouveaux parcours. Les détails de l'organisation seront communiqués par une note d'informations dans les boîtes aux lettres.





Le budget 2021

Des résultats qui nous permettent d'investir sans augmenter les impôts et sans emprunter.

Affectation des résultats 2020

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 (excédent)	247 733,22€
Affectation complémentaire en réserve	122 106,36 €
Résultat reporté en fonctionnement	125 626,86€
Résultat d'investissement reporté (déficit)	-117 374,36 €

Participation aux organismes de regroupement

SDIS	5 985,78 €
SIEMFLA	1 050,00 €
SIVOS	63 100,00 €
SYNDICAT DES CHEMINS	71,00 €
TOTAL	70 205,78 €



Subventions

Associations communales	1 700,00 €
SOLMAT	100,00 €
ADMR Matha	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Pompiers de Matha	80,00 €
TOTAL	1 980,00 €

Des dotations en légère baisse

Dotation forfaitaire	39 592,00 €
Dotation de solidarité rurale	16 492,00 €
Dotation nationale de péréquation	1 183,00 €
Dotation aux élus locaux	4 541,00 €
TOTAL	61 808,00 €

Ressources fiscales prévisionnelles

Taxes foncières et d'habitation	137 879,00 €
Attribution de compensation (EPCI)	9 217,00 €
Fonds de péréquation de ressources intercommunales	8 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	35 000,00 €
Etat-Compens. Exonération taxes	4 606,00 €
TOTAL	194 702,00 €

Besoin d'investissement

Achat de volets école	4 000,00 €
Travaux de voirie	40 051,00 €
Achat de terrains	25 000,00 €
Matériel informatique école	1 000,00 €
Logiciel informatique bibliothèque	1 000,00 €
Achat d'un broyeur	7 000,00 €
Achat d'une aire de jeux	10 000,00 €
TOTAL	88 051,00 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	418 186,00 €	292 560,00 €
RESULTAT REPORTE		125 626,86 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	418 186,86 €	418 186,86 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT	108 443,79 €	230 550,15 €
RESTE A REALISER	4 732,00 €	
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	117 374,36 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	230 550,15 €	230 550,15 €

L'équipe des techniciens Orange est restée 3 jours place de la salle des fêtes



Orange à l'honneur

LA FIBRE

Le camion commercial Orange était présent sur le parking de la salle des fêtes les 29, 30 et 31 mars derniers.

Des conseillers étaient là afin de vous apporter des réponses sur leur offre fibre. Beaucoup d'habitants s'y sont déplacés pour de simples renseignements ou même pour signer les contrats de migration vers le très haut débit. Ce fut un succès !

Concernant les autres opérateurs seul Free propose la fibre en plus d'Orange. Bouygues et SFR ne sont toujours pas éligibles.

L'ANTENNE RELAIS

Une réunion de chantier a eu lieu le 10 mai dernier en présence de Monsieur le Maire, ses 2 adjointes, les techniciens et artisans qui vont réaliser les travaux.

Date pour le début des travaux : fin août 2021

Nous avons enfin une date calée sur les agendas pour le début des travaux : la dernière semaine du mois d'août. Au programme terrassement et installation du pylône sur environ un mois au total en comptant le temps de séchage de la dalle béton.

L'environnement

Au départ 4 arbres étaient prévus à l'abattage, au final ce sera 7, qui seront tous remplacés : soit des nouveaux seront replantés sur place, ou indemnisés afin de replanter des arbres ailleurs sur la commune.

Jennifer GABEAUD

Aménagement de zones humides

En partenariat avec le Symba et la LPO, un projet d'aménagement devrait voir le jour à l'automne prochain.

Le SYMBA et la LPO ont été reçus le mardi 4 mai pour faire un repérage de la faune et de la flore sur les parcelles ZW 110 et ZW 46 et 47 (à la Fontaine) dans le cadre du projet d'aménagement des zones humides NATURA 2000.

Dans une partie légèrement incurvée de la seconde parcelle, il est préconisé de faire une petite mare afin de favoriser et conser-

ver une diversité de végétation et d'amphibiens. L'aménagement de cette mare sera pris en charge par « l'entente » qui regroupe l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

Le reste de la parcelle restera en « libre évolution ». Il est conseillé de faucher la partie prairie et de planter une haie le long du che-



Les techniciens du SYMBA et nos adjointes sur le terrain

min blanc ce qui pourra être inclus dans le projet de plantation de haies déjà existant sur notre commune et qui sera réalisé dans le courant de l'automne.

Odile FOUCHET

Le composteur, suite de l'expérience

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro précédent un composteur pour la cantine scolaire était en route.

Il y a quelques années, avait eu lieu une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les membres de la commission « Environnement » voulaient aller plus loin.

Malgré tous les efforts possibles, il arrive que des restes d'assiette ne soient inévitables. Alors autant en tirer profit. Pour cela, rien de mieux qu'un composteur !

Mr Christophe PERNIN, responsable "Zéro déchet" du CYCLAD, avait rencontré les enseignantes pour leur donner les informations à évoquer avec les enfants. Malheureusement un nouveau confinement a fait prendre du retard en classe.

Le 18 mars dernier, ce fut au tour de Corinne et Clarisse qui s'occupent de la cantine et Guy, l'agent communal, d'être formés.

43 repas sont servis par jour aux écoliers

Corinne avait pu, en amont, peser les restes pendant une semaine : 3kg (en grande partie des peaux de fruits).

Ce qui n'est pas très important ! Cette faible quantité de biodéchets à HAIMPS s'explique éga-



A gauche, le bac à broyat de bois, à droite, le composteur

lement par le fait que les repas sont élaborés à SONNAC, il n'y a pas d'épluchures de légumes. Mais l'essentiel de cette opération est de poursuivre la sensibilisation des enfants dans cette démarche de réduction du volume des ordures ménagères.

Tout le matériel est fourni par le CYCLAD

A l'issue de cette formation, le bac de compostage ainsi que le bac de broyat de bois ont été installés, non loin des cuisines de la salle des fêtes, par Mr PERNIN aidé par Guy.

Un troisième bac apparaîtra d'ici un an environ : le bac de maturation, c'est là où sera déposé le compost lorsque la décomposition des déchets sera bien avancée.

Le compost, un engrais naturel

Le compostage, c'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-orga-

nismes (Les vers et les larves). Faire un compost est facile. Tous les déchets verts sont compostables. De la tonte des pelouses en passant par les feuilles mortes, les épluchures de légumes, fleurs fanées, déchets de table, sachets de thé, coquilles d'œufs, cendre de cheminée refroidie, etc...

N'allez plus acheter d'engrais dans les jardinerie : 1 litre de compost équivaut à 10 litres de fumier !

Vous n'êtes pas encore convaincus ?

Aujourd'hui vos biodéchets que vous jetez dans vos sacs noirs sont incinérés, et on en trouve encore 28%. C'est énorme !

Or, l'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 170€ ! (et contribue à la pollution de l'air) et la taxe TGAP qui s'ajoute, va passer de 5€ à 65€ la tonne.

Et tout cela, vous le payez via la



Taxe des Ordures Ménagères qui figure sur vos taxes foncières.

Alors que l'on tombe à des coûts bien moindres pour tous les déchets recyclables et recyclés. Par exemple 40€/t pour les emballages, 15€/t pour le verre, et 0€ pour le papier, le carton et les biodéchets.

Le calcul est vite fait !

Il existe un autre moyen d'éliminer les déchets ménagers non recyclables, l'enfouissement...

Mais là encore un problème va apparaître : les sites de Poitiers et Bordeaux sont bientôt à satura-

tion, et aucune commune n'est assez « folle » pour dire « OUI » à l'ouverture d'un site sur son territoire.

Alors le tri s'impose, aussi bien sur les biodéchets que vous pouvez valoriser au fond de votre jardin mais également sur les emballages plastiques et métaux à mettre dans les sacs jaunes, le verre et le papier à dispatcher dans les bornes prévues à cet effet.

Jennifer GABEAUD
et Odile FOUCHET



Les a priori du compost

Pour éviter l'invasion de votre composteur par les rats, il faut retourner et brasser le compost à chaque dépôt ! Pour éviter les moucheron, il ne faut pas que votre compost soit trop humide, pour cela rien de mieux que de mettre du broyat de bois après chaque apport !

Si vous n'êtes pas encore un adepte du compost, le CYCLAD vous propose (gratuitement) une brochure qui vous guide pour vos premiers pas.

Une récompense pour la commune

La commune s'est vu remettre par ANLP le prix Orchidée Vanille 2020.

Le samedi 5 juin se tenait à THORS, l'Assemblée Générale de l'association ANLP. Monsieur le maire et sa première adjointe étaient invités en tant qu'adhérents mais aussi pour recevoir le prix « ORCHIDEE ». Il s'agit d'une récompense pour une action en faveur du patrimoine et sa mise

en valeur. Notre capacité à communiquer à la fois sur notre patrimoine et sur les actualités et les événements de notre commune nous a valu cette distinction. Monsieur le maire a présenté les ouvrages réalisés depuis le début de son mandat : le livret d'accueil qui est distribué aux nouveaux

habitants et qui est disponible en mairie, les 5 recueils de présentation de notre patrimoine local (l'église St-Symphorien, le logis de Fresneau et celui du Cluzeau, le Pigeonnier triangulaire, le monument aux morts).

En outre, notre bulletin d'informations trimestriel a suscité beaucoup d'admiration à la fois pour sa qualité et sa présentation ainsi que pour le travail fourni. Monsieur le maire a également attiré l'attention de l'assistance sur la création de notre site (où l'on peut trouver tous ces documents) et de la page Facebook. Notre prix est dorénavant affiché en mairie.

Odile FOUCHET



Installation de deux conseillers indépendants en immobilier

Bonne chance pour leur nouvelle activité à :

- Christine NOURRISSON, tél. 07 82 67 64 24
- Bruno RICHARD, tél. 06 29 53 10 59

Mariage

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés :
Widgie François et Isabelle Guérin

Naissance

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et sommes heureux d'accueillir :

Edda Farou



VOL

Et pourtant, c'est vrai : le souffleur nous a été soufflé !

Macabre découverte

Encore une incivilité doublée d'un acte de cruauté : une chienne et ses chiots ont été jetés dans une cuve surélevée (donc geste volontaire) et retrouvés en voie de décomposition dans l'eau de cette citerne plusieurs jours après.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

- Emilie Sauton, rue de l'Eglise
- Eric et Christine Nourrisson, rue des Ecoles,
- Nelly Guégan et Kévin Delaitre, rue du Palmier.



Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de :

René Lebaïl

Bacs collectifs, rappel

Les bacs qui se trouvent prêts de chez vous ne vous appartiennent pas.

Ils sont collectifs et par conséquent, si quelqu'un qui habite un peu plus loin vient y déposer ses poches poubelles parce que ceux proches de chez lui sont pleins, il en a le droit !



HAIMPS

terre d'accueil ?

Pourquoi et comment des personnes originaires de pays lointains sont-ils venus « atterrir » à Haimps ?

C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans ce dossier.

De Bora Bora à Haimps

Rencontre entre Poëma LEBAIL, originaire de Bora Bora en Polynésie Française et Géraldine MARCHAL

Dans les années 70, Poëma travaillait à l'aéroport de Bora Bora, le seul aéroport international de Polynésie à ce moment-là. Elle y a travaillé dans plusieurs services : économat, cuisine, bar, restaurant des pilotes...

Après la construction de l'aéroport de Tahiti à Faa'a, elle y a travaillé.

En 1977, elle y fait la connaissance de René (il mangeait beaucoup de desserts !) : il était pilote inter-îles. Pendant quelques années, ils ont habité ensemble sur l'île de Tahiti, avant de s'installer aux Marquises pour raisons professionnelles.

En 1983, ils achètent leur maison à Haimps via une petite annonce vue dans un journal

local. Ils sont venus s'y installer en 1986. Poëma se souvient de l'accueil chaleureux des voisins plus âgés... échange, entraide, repas conviviaux. Elle appréciait le climat tahitien, mais le soleil des îles ne lui manque pas !

En 1989, René lui fait la surprise d'organiser leur mariage. C'est Yves Egreteau qui les a unis.

Poëma a gardé beaucoup de contacts avec sa famille restée en Polynésie, elle se tient au courant de ce qu'ils font et en est très fière. Elle est retournée plusieurs fois sur son île...

Poëma s'intéresse à la vie de Haimps. Elle est bien informée sur les manifestations proposées par le village et elle n'hésite pas à proposer son aide.

Son accent, ses tournures de phrases et sa couleur de peau sont déjà un voyage pour nous ! Poëma parle volontiers de Tahiti et ses îles, n'hésitez pas à aller la



rencontrer, elle voyagera avec vous !

Depuis cette rencontre avec Poëma, son mari René s'est envolé pour son dernier voyage. Nous adressons à Poëma et sa famille nos chaleureuses pensées et notre soutien.

Du Mali à Haimps

A l'instar de Sonnac, Aumagne, Cressé, et peut-être d'autres bourgs alentour, Haimps est un petit coin de France pour des jeunes migrants.

Voici le récit d'un MIE (Mineur Isolé Etranger), Lassana, 17 ans, originaire de Bamako, au MALI, hébergé à Haimps.



Pourquoi et comment as-tu quitté le Mali ?

Je rêvais de l'Europe. L'Europe, c'est le lieu de tous les possibles. J'avais envie de devenir footballeur, je suis gardien de but. J'avais 15 ans quand un tonton m'a emmené. En camion, nous avons traversé l'Algérie et le Maroc. Nous sommes montés dans un bateau et avons débarqué en Espagne. Mais je ne voulais pas rester là parce que je suis francophone. Je suis parti du centre d'hébergement espagnol et j'ai passé la frontière où la Croix Rouge m'a aidé à faire le voyage en train. Je suis arrivé à Angoulême en mars 2019.

Et après ?

A la gare d'Angoulême, j'ai été pris en charge par une association qui m'a accueilli en tant que mineur mais c'est très

compliqué d'obtenir la reconnaissance de ma minorité et les papiers nécessaires pour la suite de mon parcours en France. Depuis deux ans, cette association fait de nombreuses démarches avec moi et pendant ce temps, j'ai commencé des études.

Alors, justement, que fais-tu comme études ?

Tu voulais être footballeur !

J'ai compris que je ne pouvais pas être footballeur parce qu'il faut pouvoir s'entraîner donc faire partie d'un club... Après avoir passé une année au collège pour me mettre à niveau, j'ai pensé que je pourrais faire du transport routier. L'année où j'étais au collège, j'ai fait deux stages, l'un chez David Ghiste à Haimps, l'autre à la coopérative de La Brousse.

Je suis actuellement interne au lycée de Soyaux, pour obtenir un CAP en logistique. Cette année je vais faire un stage dans une entreprise de logistique à Cognac pendant un mois. J'espère pouvoir ensuite passer en BAC PRO.

Comment as-tu trouvé la France en comparaison de ton pays ?

Bien sûr, c'est vraiment très différent la vie ici et j'ai souvent été surpris ! Au Mali, nous sommes très libres d'aller où nous voulons sans justifier nos déplacements. En France, il y a tout le temps des règlements, des interdictions, des lois, des contrôles, des papiers à remplir... Mais bon ! Je m'adapte facilement.

Quelle langue parlais-tu à Bamako ?

Je parle la langue nationale qui est le Bambara mais aussi la langue de la région d'origine de mes parents, le Sonniké. Je comprends un peu l'arabe et en Espagne, j'ai appris de quoi me débrouiller... les langues ne sont pas un problème pour moi, j'apprends facilement.

A part tes études, qu'est-ce qui occupe ta vie quotidienne ?

J'aime beaucoup le sport, principalement le football mais je pratique aussi le Taekwondo qui est un sport de combat. Je fais partie d'un club à Soyaux. Quand je suis ici, à Haimps, pendant les week-ends et les vacances scolaires, je cours beaucoup, je vais voir mes copains.

J'aime aussi regarder des séries à la TV et je me tiens au courant de l'actualité dans le monde, mais bien sûr avec plus d'intérêt pour ce qu'il se passe en Afrique. Je jardine avec beaucoup de plaisir.

Comment es-tu arrivé au Cluzeau ?

Quand je suis arrivé à Angoulême, et après une période où j'ai été trimballé dans plusieurs endroits, j'ai d'abord été hébergé chez Jérôme Micheneau, à Cressé. Il est professeur dans un E.R.E.A. et il est très engagé dans l'association. Il cherchait des familles d'accueil dans la région. C'est ainsi que Diane et Jean-Paul m'ont accueilli au Cluzeau où je me sens très bien.

Interview réalisée par Odile FOUCHET

De Belgrade à Haimps



De quel pays viens-tu, Dragana, et veux-tu nous parler de ta famille ?

Je viens de Serbie mais je suis née en Croatie. Pendant ma petite enfance j'ai habité successivement dans différentes régions de l'ex-Yougoslavie car mes parents travaillaient pour l'armée et nous déménageions souvent. Mon père était dentiste et ma mère assistante en dentisterie. J'ai une sœur qui est également dentiste. Moi, je voulais être pharmacienne. J'ai commencé mes études de sciences physiques et chimie à la fac mais après quelques temps, les circonstances familiales ont changé et j'ai dû arrêter mes études. J'ai décidé de me lancer dans le marketing mais j'ai trouvé un travail et j'ai vite compris que j'apprenais aussi bien en travaillant ; ce que je faisais me plaisait et je gagnais bien ma vie.

Pourquoi es-tu venue en France ?

J'avais un métier, un appartement, une vie très agréable à Belgrade et je ne ressentais pas le besoin de vivre avec quelqu'un. Et puis... j'ai rencontré Bernal sur internet. Nous avons échangé et nous nous sommes trouvés des

points communs. Nous nous écrivions de plus en plus souvent et nous avons eu envie de nous rencontrer. Bernal est venu à Belgrade une première fois et la deuxième fois, je l'ai présenté à ma famille, c'était sérieux. Ensuite, il m'a proposé de venir vivre avec lui en France. Je suis arrivée en mars

2018 et nous nous sommes mariés à la mairie de HAIMPS le 29 septembre de la même année.

As-tu trouvé difficile de t'adapter dans notre village ?

Pas du tout. J'ai été très bien accueillie à HAIMPS et je trouve que les gens ici sont très agréables car ils sont toujours prêts à proposer leur aide. Et puis, ils ne sont pas compliqués !

Ce qui est le plus difficile pour moi, c'est d'acquérir la langue. Et pourtant je me suis rendu compte que le serbe et le français avaient pas mal de racines communes (latines).

Que trouves-tu le plus étrange ou bizarre dans nos habitudes, dans nos façons de vivre ?

- Les gens qui partent avec un seau pour ramasser les escargots... à l'idée qu'ils mangent ça, ... beurk ! C'est dégoûtant !
- Vos habitudes de manger du fromage avant le dessert,
- Qu'il y ait encore tant de femmes qui portent des robes (chez nous, elles sont toutes en Jean),
- L'Administration très lente (mais à Belgrade, c'est pire !)
- Ici, le soleil se lève et se couche

plus tard qu'en Serbie (qui est restée à l'heure solaire), j'ai du mal à m'habituer à me coucher alors qu'il fait encore jour !

- Une autre surprise, ce sont les couleurs ici, elles sont très vives. Je suppose que la pollution qui règne à Belgrade ne me permettait pas de voir les couleurs réelles.
- Ce qui me surprend le plus, c'est que vos magasins et vos restaurants soient fermés à des heures précises. Votre vie est très rythmée par des heures de repas intangibles. Dans notre pays (et la plupart des pays dans le monde) on peut acheter de quoi se nourrir et s'installer dans un restaurant à n'importe quelle heure du jour et tard dans la nuit.

Qu'est-ce qu'il te manque le plus depuis que tu vis parmi nous ?

Bien sûr, ce sont ma famille et mes amis. Nous communiquons surtout par Whatsapp, parfois par téléphone mais, évidemment, ce n'est pas pareil ! Ce qui me manque aussi beaucoup, c'est la culture sous toutes ses formes. A Belgrade, je sortais très souvent ; au cinéma, au théâtre, à des concerts, dans les musées. Bien sûr, ce sont les avantages d'une grande ville !

Une dernière question : As-tu des projets pour l'avenir ?

Oui ! Je voudrais ouvrir un restaurant à Matha. Ce serait une cuisine simple et « comme à la maison ».

Et c'est toi qui cuisinerais des spécialités serbes ?

Non non ! C'est Bernal qui serait aux fourneaux, et moi je serais au service.

Merci Dragana et bonne chance pour la réalisation de ton projet.

Interview réalisée par Odile FOUCHET

Les actualités de l'école de Haimps



Carnaval

Comme prévu, le carnaval a eu lieu le vendredi 19 mars. Les élèves, déguisés pour la journée entière, ont pu assister à un spectacle d'initiation à la magie financé par l'APE et ont pu déguster quelques crêpes.

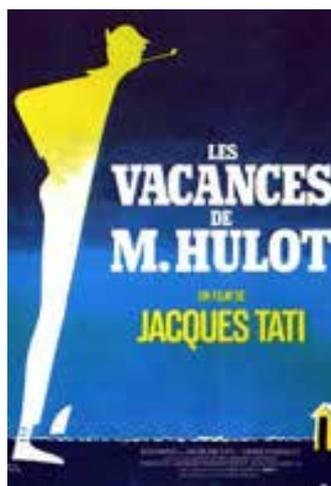
Vote des Incorruptibles

Inscrits depuis le début de l'année aux Incorruptibles, le 21 mai, les élèves de CM1-CM2 ont pu voter chacun leur tour pour le livre qu'ils ont préféré parmi les cinq lus en classe. Afin de rendre ce vote plus concret, un véritable bureau de vote a été installé dans la classe.



Ecole et cinéma

Le mardi 15 juin, les élèves ont pu assister à la projection du film « Les Vacances de M. Hulot » de Jacques Tati en partenariat avec le cinéma Le forum de Matha.



Moi, jeune citoyen

Le vendredi 26 mars, les CM2 se sont rendus à la mairie de Matha pour participer à une exposition puis à un débat autour de questions d'enseignement moral et civique.

Fleurissement

Les élèves de l'école ont participé le mardi 18 mai au fleurissement de la commune. Les CE1-CE2 ont fleuri la place de la salle des fêtes ainsi que les alentours de l'école. Les CM1-CM2 ont, quant à eux, fleuri la place du 19 mars 1962 et l'espace devant l'église.



Remerciements

L'équipe enseignante souhaite remercier le club de foot de Haimps qui a souhaité faire un don de 2 100 € à l'école. Avec cette somme, l'école a acheté une table de ping-pong, un deuxième tableau pour la classe des CM, 2 dictaphones, des dictionnaires syllabiques, 5 casques audios avec micro pour les ordinateurs, une enceinte de moyenne taille pour la musique, une malle de 24 instruments, du matériel de sport (12 haies, des balles de jonglage, 10 raquettes de ping-pong, 4 chronomètres), un timer et un élevage de papillons. L'idée était d'investir dans du matériel qui bénéficiera à plusieurs années d'élèves.

Des nouvelles de la communauté de communes



Explorer autrement en Vals de Saintonge

A l'aide d'un smartphone ou d'un GPS, nous vous invitons à découvrir un patrimoine riche et parfois insoupçonné à travers 14 circuits répartis sur le territoire des Vals de Saintonge.

Laissez-vous séduire par une balade au cours de laquelle vous découvrirez le patrimoine bâti et naturel.

Un chemin qui donne à découvrir les patrimoines d'une commune. Un sentier est un excellent outil pour amener les habitants, ainsi que les touristes à découvrir un territoire, son patrimoine naturel et son patrimoine bâti (chapelle, fontaine, lavoir, etc.).

Amoureux de la marche, de la nature mais aussi de l'histoire, chacun peut emprunter ces chemins et découvrir de jolis sites. C'est ici une belle idée de balade en famille.

Communes : Saint-Jean d'Angély / Prignac / Neuvicq-le-Château / Mons / Les Touches de Périgny / Le Mung / La Jarrie Audouin / Haimps / Gibourne / Doeuil-sur-le-Mignon / Courcerac / Bignay / Bernay Saint-Martin / Aumagne.

France Relance 1 jeune, une solution

Dans le cadre du dispositif France Relance, le Gouvernement met en place le plan #1jeune1solution.

Que vous soyez jeunes ou recruteurs, préparez votre avenir avec les conseils et le panel d'informations : jobs, stages, formations, événements... de la plateforme www.1jeunesolution.gouv.fr.

Pour toutes questions concernant les contrats aidés pour les jeunes, la Mission Locale de la Saintonge reste à votre écoute.

Saint-Jean d'Angély : 05 46 59 00 39

Saintes : 05 46 97 49 50

Trouvez dès à présent votre solution !



Piscine de Matha

Dans un cadre dynamique et coloré, venez vous détendre et vous amuser dans les différents espaces dédiés.

Amateurs de sensations fortes, un pentaglisser vous attend !

Horaires :

- Du 16 au 30 juin 2021
Mercredi et samedi : 14h – 17h45
- Du 3 juillet au 29 août 2021
Du lundi au samedi : 14h – 18h45
- Ouvert les jours fériés.

Ma vie d'écureuil

IL ÉTAIT UNE FOIS A HAIMPS...

Une maman écureuil avait fait son nid dans le toit d'une grange, entre une poutre et des tuiles. Prévoyante, comme tous les écureuils, elle avait constitué son garde-manger juste à côté. En mars, ses petits étaient nés. Lors d'une sortie, la malheureuse est tombée dans un baquet rempli d'eau, sous la gouttière de la grange et s'est noyée.

Quelques jours après, le propriétaire de la grange a trouvé un bébé écureuil sur le sol.

Aussitôt, branle-bas de combat : opération sauvetage de l'orphelin !

Après avoir installé le nourrisson dans une boîte remplie de laines et d'une bouillotte, après plusieurs appels téléphoniques aux associations dédiées à la protection de la faune sauvage, les actions à effectuer étaient claires, mais... quasiment impossibles : il aurait fallu faire une centaine de kilomètres pour remettre l'animal au refuge le plus proche (!) où il devait être pris en charge, l'objectif étant prioritairement de faciliter dès que possible son retour à la vie sauvage et éviter les transmissions de pathologies. *

Alors le choix fut vite fait ! Il est difficile de résister à la tentation de sauver et de dorloter un petit animal si mignon. ! Le propriétaire de la grange a décidé de jouer le rôle de nounou : garder le petit écureuil au chaud, le nourrir jusqu'à ce qu'il puisse se débrouiller tout seul pour être remis en liberté.

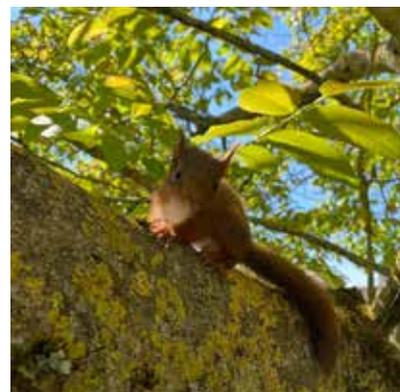
C'est ainsi que «Petit rouquin » a pu profiter des soins attentifs de

son papa adoptif qui lui a fait un nid dans un gant fourré de laine, lui a confectionné un petit biberon à partir d'une seringue et minutieusement écrasé des noix et des noisettes pour le nourrir, sans oublier de le nettoyer après ses besoins... Toutes les quatre heures, bébé écureuil a été réhydraté avec du lait d'amande et réchauffé par une bouillotte (du riz dans une chaussette). A présent, son menu est complété par des petits morceaux de pommes et de poires.



Il n'aime pas trop les pommes mais adore les poires et les fruits rouges. Pour stimuler son instinct, on a mis à sa disposition une caisse remplie de terre pour qu'il s'habitue à faire des réserves de nourriture. Pour le moment, il enterre des morceaux de pommes.

Petit rouquin grandit et se dégourdit. Sa nounou le sort maintenant régulièrement pour qu'il fasse connaissance avec le jardin, les arbres...



Il l'emmène faire sa gymnastique sur les branches mais comme cela le fatigue beaucoup, il le ramène ensuite dans son nid pour qu'il se repose. Comme tous les bébés, il dort encore beaucoup. Mais le moment approche où il faudra envisager la séparation. Il y a plus d'un mois qu'il a été ramassé et le voilà bientôt prêt à se lancer à l'aventure de la vie sauvage.

Souhaitons-lui bonne chance !

Odile FOUCHET

* Ce témoignage doit rester exceptionnel car une loi de protection de la faune sauvage interdit de détenir un animal recueilli soit parce qu'il est blessé, soit abandonné trop jeune pour se débrouiller. (Article L412-1 du code l'environnement)

Recette de chocolat à tartiner

Une nouvelle recette simple pour les plus jeunes ou les plus gourmands, qui pourrait vite détrôner le pot de Nutella !

Ine nouvelle r'cette toute simpye pour les pyus jheunes ou beun les gormands et sans pouésions ! Que dau naturel !

Objectifs

Toujours le même : diminuer le volume de vos poubelles jaunes. Et, en plus, du « cho-co » dont vous savez exactement ce qu'il y a dedans : pas d'huile de palme, pas de conservateur, pas de colorant... uniquement ce que vous y mettez !

Ingrédients :

100 gr de chocolat noir
200 gr de chocolat praliné
400 gr de lait concentré sucré
30 gr d'huile de noisette

*Peur thiette r'cette, o fo :
100 gr. de chacolat nègue ou au lé en tabyette oub' anvec des rastes d'eus d' la Nau oub' d' Pâques.
200 gr. dau chacolat praliné
400 gr. dau lé concentré sucré
30 gr. d'heule de nousilles*



Recette

Tout faire chauffer à feu doux en remuant. Mettre la pâte obtenue dans des bocaux en verre.

Pour le chocolat, vous pouvez prendre des tablettes de chocolat, mais aussi les « vieux chocolats » de Noël ou de Pâques. Le chocolat ne périmé pas !

Fare chauffer tout thieu à p'tit feu en zou r'muant. In' foués thieut, mette la pâte qu'o l'a douné dans des bocaux en vare. Vous pouvez mette in peu mé d' chacolat nègue ou dau au lé et mé d' nousilles.

Ettention, goûtez zou avant d'empouésouner vout' fameuille ou vous émits.



Selon vos goûts, mettez plus ou moins de chocolat noir, de chocolat au lait, de gianduja... Vous pouvez aussi ajouter du riz soufflé, des amandes en poudre, des noisettes concassées, des biscuits écrasés...

Faites des essais, et envoyez-nous vos nouvelles recettes avec une photo ! Bon appétit à tous !

Mais o l'é coume tout, o fo pas n'en abuser. O faura pàs v'ni vous pyainde que le peuse peursoune penche dau mouvais coûté et qu' vous loghé pus dans vos gueneuilles. Mais thieu o f'ra l'affaire des coummarces !!

Bon appétit à tous !
Boun' app'tit !



L'immatriculation des vélos

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique composé de 10 caractères alphanumériques sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.

Ceux qui disposent déjà d'un vélo non immatriculé pourront procéder à son marquage auprès d'un organisme conventionné.

Le marquage

Le procédé de marquage doit garantir sa permanence et son inaltérabilité. L'identifiant de 10



caractères alphanumériques est mis en place sur le cadre du cycle, sauf circonstances particulières, et il est lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement.

Le numéro d'identification du cycle est inscrit aussi sur la fac-

ture. Le commerçant doit également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour que le nouveau propriétaire puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification.

PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception

► La réponse du numéro précédent :
« Jeter un pavé dans la mare ».



Le lancement de la carte d'identité électronique

L'année 2021 verra une petite révolution en matière d'état civil : le 2 août sera généralisée la carte nationale d'identité électronique (CNle). Les anciennes cartes d'identité resteront valables jusqu'au 31 août 2031. Au format carte de crédit, les CNle ont la particularité de contenir une puce électronique et un QRcode.

Une carte d'identité délivrée après le 1^{er} janvier 2014 a une durée de validité de 15 ans pour les personnes majeures.

Une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 a vu la durée de validité passer de 10 à 15 ans, votre carte est donc encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite.

De nombreux pays acceptent un titre d'identité en apparence périmé, comme Andorre, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, Malte, Monaco, le Monténégro, la République tchèque, Saint-Marin, la Serbie, la Slovénie, La Suisse, La Tunisie, La Turquie, Le Luxembourg.

Mais d'autre NON, comme par exemple la Belgique et la Norvège.



■ Il est donc fortement recommandé aux voyageurs de vérifier la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre (liste disponible sur le site du ministère des affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr).

■ Vous pouvez demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en apparence périmée, à condition de justifier de votre intention de voyage et de ne pas être titulaire d'un passeport valide.



Envie d'être utile ? Avec ou sans diplôme, engagez-vous avec le service civique

Le Service Civique offre à tout jeune de 16 à 25 ans la possibilité de s'engager dans une mission d'intérêt général pendant 6 à 12 mois.

L'accueil des jeunes est possible tant dans des structures associatives qu'au sein des collectivités locales, après agrément par les services de l'Etat.

Dans le cadre du plan relance et du plan « 1 jeune une solution » mis en place par le gouvernement, les possibilités d'agrément ont été renforcées dans le département pour permettre aux jeunes qui se trouveraient en difficulté de s'engager dans une mission d'intérêt général.

Solutions du jeu du dernier numéro

- 1 - LOUZIGNAC
- 2 - GOURVILLETTE
- 3 - CRESSE
- 4 - BALLANS
- 5 - FONTAINE-CHALENDRAY
- 6 - BAZAUGES
- 7 - MACQUEVILLE
- 8 - SAINT-OUEN LA THENE

La bibliothèque

Chaque année à la même époque, c'est le moment de faire le bilan.

Pour rappel, ce bilan est d'abord transmis à la Médiathèque départementale puis au Ministère de la Culture et de la Communication.

Évidemment, l'année 2020 ne restera pas dans les annales pour le rayonnement inoubliable de la Culture !...

Pas question de se décourager ! Nous sommes nombreux à être impatients de reprendre nos activités culturelles, associatives et de loisirs.

Malgré une année où la fréquentation de la bibliothèque s'est ralentie au gré des confinements successifs, il faut rester optimiste et se réjouir des aspects positifs. L'une des satisfactions est la qualité et la variété de notre fonds qui compte actuellement 3212 ouvrages (contre 2700 l'an dernier).

Nous avons fait 36 nouvelles acquisitions, pour un montant de 398,02 € et avons reconduit les abonnements pour les enfants (WAKOU, WAPITI et MORDELIRE) pour une somme de 164,55 €.

En outre, nous avons bénéficié de nombreux dons (142 livres). La bibliothèque a été souvent fermée, 987 livres ont néanmoins été prêtés (en 2019, c'était le double !).

Autre sujet de satisfaction, notre boîte à livres semble avoir pris son rythme de croisière et vivre sa vie de façon autonome ce qui est dans l'ordre des choses. Il y a des passages réguliers, les retraits et les apports s'équi-

librent, les étagères sont bien rangées. Par contre, l'étagère du bas, originellement réservée aux enfants, ne contient plus que des livres pour adultes. Heureusement, la bibliothèque peut proposer un grand choix d'ouvrages pour la jeunesse.

En points négatifs, il faut signaler que nous avons décidé de ne pas renouveler les abonnements pour les enfants en raison de leur manque d'intérêt. Wakou et Wapiti plaisaient pourtant beaucoup les années précédentes.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités sans contraintes à la rentrée de septembre mais d'ores et déjà, nous avons réuni les fans de DIC'Thé en juin et les séances de Kamishibaï se sont déroulées pendant toute l'année scolaire pour les enfants des petites classes, à Sonnac.

Période de fermeture estivale :
DU 26 AOUT AU 5 SEPTEMBRE
2021

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un bel été.



La boîte à livres

Invitation à la lecture

LE GRAND NORD-OUEST par Anne-Marie GARAT

Incroyable road-movie, genre voyage initiatique mêlé de rêves et de légendes amérindiennes.



Jessie, petite fille riche de 6 ans, kidnappée (!) par sa mère, mais cette femme est-elle vraiment sa mère ? se retrouve dans le Grand-Nord Ouest, avec Kaska, l'indienne et son compagnon Herman, le chasseur. Elle devient « Nez de renard », puis « Qui donne ses dents », enfin Njyah qui veut dire longue et maigre.

En cette fin des années 1930, Lorna del Rio, quitte précipitamment les beaux quartiers de San Francisco avec la petite, son colt et une sacoche mystérieuse où elle cache des secrets et toute sa fortune (volée au père de l'enfant). Qui est-elle ? Tantôt Marilyn Monroe, tantôt Calamity Jane, par-fois Alice au pays des merveilles.... En tous cas, une aventurière. Elle change de nom à chaque étape de sa cavale et elle ment comme elle respire. D'où vient-elle, que fuit-elle, qui cherche-t-elle ? Un homme ou elle-même ? Quel genre de mère cette femme peut-elle être ?

Mais, aux yeux de la petite fille, c'est un personnage fabuleux, inaccessible et fascinant, admirable et tant aimé !

Jessie elle-même, drôle de gamine ! Qui surprend par son intelligence aiguisée, la maturité acquise au cours des épreuves traversées et par sa capacité d'observation et d'analyse extraordinaire pour son âge.

Quinze ans plus tard, Jessie-Njyah raconte son épopée à Bud, celui que le FBI a payé pour qu'il « délivre » la gamine de la tribu indienne gwich'in où son séjour d'un an a transformé sa vie à jamais.

Ce voyage éblouissant dans le Grand-Nord, sur la piste des trappeurs, des chercheurs d'or, des tribus indiennes, témoigne d'une époque où les Blancs, une fois encore, n'ont pas le beau rôle !...

Odile FOUCHET

Anne-Marie GARAT est l'auteur de nombreux ouvrages. Elle a reçu le prix Femina et le prix Renaudot en 1992 pour son roman ADEN.

Les loisirs du village

Prévisions

Si toutes les mesures sanitaires continuent à s'alléger, nous pourrions organiser notre brocante le dimanche 22 août 2021, en prévoyant gel et mesures sanitaires nécessaires.

Pour l'instant, reprenez cette date et nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Le bureau

Atelier patois

Depuis le dernier spectacle qui a eu lieu le 11 octobre 2020 à Matha, l'atelier « patois » invité par la Motte en Scène, n'a pas repris ses activités. Tous les ans, au mois de Juin, une sortie avait lieu mais cette année rien n'a été prévu en raison de la pandémie. Préservons-nous avant tout !

Y aura-t-il une suite à cette belle aventure ? Nous le saurons à la rentrée de Septembre.

Merci au public qui nous a suivi toutes ces années.



APE Haimps-Sonnac

Des nouvelles de l'APE

Les mois passent et les manifestations se font toujours aussi rares. Nous avons tout de même organisé une vente de chocolats de Pâques et nous vous remercions de votre participation.

Le 19 mars dernier, avec l'accord des maitresses, un petit carnaval a été organisé dans chaque école. Enfants déguisés, spectacles offerts pour chaque classe et goûter de crêpes ont rythmé cette journée pour que petits et grands puissent avoir une journée quasiment normale. Les enfants étaient ravis de pouvoir s'essayer à des tours de magies pour Haimps et de découvrir des instruments de musique pour Sonnac.

Cette année encore pas de marche nocturne... Mais nous avons décidé de nous retrouver malgré tout dans un format un peu différent qu'à l'accoutumée. Alors préparez vos chaussures, vos gobelets et votre bonne humeur pour une Marche matinale le Dimanche

5 Septembre au départ de Sonnac ! Environ 12 kms, des ravitaillements, un apéro à l'arrivée ! Quoi de mieux pour nous retrouver ? Vous pourrez même prévoir votre pique-nique si vous le souhaitez.

Nous comptons sur vous et nous avons toutes hâte de vous revoir ! Nous vous souhaitons un bel été à tous ! Bien à vous.

Les membres de l'APE.

6 euros/Adulte
3 euros/Enfant

Réservations auprès de
Marion SANCHEZ
au 06 01 01 47 86
ou de Delphine DA SILVA
au 06 14 61 92 72.

Pour plus d'infos, un flyer vous sera distribué dans l'été.



Les élèves de l'école de Sonnac



Les élèves de l'école de Haimps

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Notre assemblée générale

Elle s'est tenue le samedi 5 juin à 9h30 sous le préau de l'école en respectant les gestes barrières (gel, distance, masque et stylo individuel).

Le Président Paul BOISSINOT a ouvert la séance en présence de 34 personnes et de Thierry GOUJEAUD, Maire de la commune.

Après avoir remercié les personnes présentes et prononcé des paroles de bienvenue, il a tenu à remercier le Maire et la secrétaire de mairie pour les services qu'ils nous rendent.

Il a ensuite fait le compte rendu moral de l'année écoulée, les différentes actions qui ont été menées et les réunions qui se sont tenues.

Cette année ce sont près de 20 000 l d'eau qui ont été distribués dans les différents abreuvoirs répartis sur tout notre territoire.

Nous avons effectué :

- 12 battues au chevreuil, au cours de celles-ci 118 ont été vus pour 19 tués.



Le bureau de l'AICA du Bois de La Levrette

- 26 battues au sanglier, 71 vus et 19 tués.

Cette année, faute de repas, nous avons cédé aux chasseurs qui le souhaitent 12 chevreuils et un sanglier et nous avons fait du pâté que nous avons aussi distribué.

Le bilan financier présenté par Paul ROUGER fait apparaître une légère baisse par rapport à l'an passé ce qui correspond à peu près aux bénéfices que nous faisons lors de nos deux repas.

L'ACCA de Massac ayant quelques difficultés à trouver des administrateurs, a émis le souhait d'intégrer notre AICA pour la saison 2022-2023. Afin que la machine administrative se mette en route, notre AICA doit voter pour ou contre cette intégration. Paul BOISSINOT demande alors de passer au vote à bulletins secrets.

84 votants : 28 OUI, 5 NON et 1 blanc. De son côté Massac devra faire la même chose lors de son assemblée générale.

On passe ensuite aux questions diverses.

Cette année, suivant les consignes sanitaires qui seront mises en place, nous envisageons d'organiser notre repas en plein air, derrière la salle des fêtes, sûrement le 28 août mais rien n'est sûr. Nous vous tiendrons au courant.

Le bureau.



Une assemblée générale sous haute protection sanitaire !

FÊT'ARTS

Pourrons-nous pousser enfin un OUF de soulagement ?

En tout cas, nous avons opté pour l'optimisme : nos soirées musicales auront lieu les 16 et 17 juillet, devant le parvis de l'église, comme précédemment, comme avant le covid...

AU PROGRAMME



■ **Le vendredi 16 juillet SWING VANDALS**, groupe qui a le vent en poupe depuis quelques années. De l'Espagne à la Grèce, en passant par l'Italie et la France, SWING VANDALS explore une musique nomade et métissée à la croisée du jazz et du swing vibrant. Rythmé et chaleureux, leur répertoire nous invite à la danse avec quelques notes de mélancolie.



Le groupe SWING VANDALS

Et, bien entendu, nous aurons le plaisir de bénéficier de la compétence de techniciens hors pair, l'un pour le son, l'autre pour la lumière qui enchantera notre église pendant les deux soirées.

Les réservations peuvent être prises à la mairie ainsi qu'à l'Office du tourisme. Les précisions sur l'organisation de ces deux soirées vous seront communiquées ultérieurement.

Le bureau de Fêt'Arts

■ **Le samedi 17 juillet, SAMIADE.**

Ce quintet vous propose un « Jazz tout terrain » avec une pointe de swing. Clavier, Basse, Batterie et Saxo accompagnent Sacha Mars, jeune chanteuse ukrainienne de talent. Embarquez avec SAMIADE pour un grand voyage à travers leur répertoire standard jazz et compositions originales.



Le groupe SAMIADE

AU FIL DU BRIOU

Le club de lecture

Nous nous réunissons à nouveau. Le dernier livre dont nous avons parlé a pour titre Le café du pauvre. Il a été écrit par Alphonse Boudard. Le café du pauvre était une denrée précieuse, à la fin du repas on se payait le café du pauvre, c'est à dire l'amour, la joyeuse partie de jambes en l'air... C'est un livre où le rire ne perd jamais son droit prioritaire dans le Paris maussade de l'après-guerre, avec bien sûr les bons copains et les mauvaises rencontres qui peuvent vous conduire en galère.



Le prochain livre dont nous allons parler est intitulé La leçon de ténèbres. Il a été écrit par Léonor de Récondo. Le récit se déroule dans le musée GRECO à Tolède.



Si des personnes sont intéressées pour rejoindre le club, elles peuvent nous contacter. C'est avec plaisir que nous les renseignerons.

Mémoire vivante

Un homme qui aimait la nature

Il aimait la nature. Il savait en parler comme peu de personnes le savent. Nous étions en 1990, il y a plus de trente ans. Il a taillé des arbres dans le lit du Briou à sec. Il l'a fait par plaisir, de façon désintéressée. Il a travaillé et il a vécu dans la commune durant de nombreuses années. Son nom mérite d'être cité. Il s'appelait Thomas.



Le lit du Briou à sec (secteur du Moulin du Cluzeau) en août 1990

Visite des villages

Plusieurs personnes souhaiteraient que nous organisions une visite commentée des villages. Une visite sera programmée cet été.

Asemblée générale ordinaire

Notre assemblée générale s'est déroulée le mercredi 24 mars dans les conditions prévues par les lois et décrets en vigueur durant la crise sanitaire.

Les membres du club de lecture peuvent se réunir à nouveau. Nous souhaiterions reprendre notre activité théâtre, programmer une visite de villages, voir proposer une action de prévention contre le cancer, etc., mais volontairement, nous n'avons encore défini de calendrier précis.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur notre association, je suis à votre disposition pour vous renseigner. Mon numéro de téléphone est le 06 20 69 68 60

Le président
JY Porcheron

L'An deux mil vingt et un, le 15 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle des fêtes municipale, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mars 2021.

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Aurélie GOGUET,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Alain RULLAND,
Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mr Pascal BEZIAUD

Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 15 février 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues trois déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation, 7 rue des Écoles,
- Un immeuble, 17 rue de la Ferronnerie,
- Une maison d'habitation, 3 impasse des Cognassiers.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

RÈGLEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire donne la parole à Odile Fouchet qui présente la proposition de nouveaux règlements de la salle des fêtes élaborée par la Commission Animation. ce dernier est adopté à l'unanimité pour une prise d'effet au 1er avril 2021.

2

VOIRIE

DEVIS POUR TRAVAUX CHEMINS

Monsieur le Maire laisse la parole à Christophe COMTE et Alain RULLAND qui présentent au Conseil les différents devis reçus.

Après discussions, le Conseil décide de retenir :

- Pour les impasses, l'entreprise JP - TP
- Pour le chemin de Chevrole, l'entreprise MARTIN TP OUEST
- Pour le chemin de Boissec, l'entreprise JP - TP

En ce qui concerne le chemin de Boissec, il conviendra de prendre contact avec l'association foncière de Sonnac puisqu'elle est propriétaire d'une partie de ce chemin.

Les travaux pourraient être effectués dans l'été.





DEVIS POUR EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Après avoir demandé au SDEER d'assurer la conduite des travaux concernant l'éclairage public et le génie civil Télécom, les études et les devis pour les deux premières tranches ont été rédigés.

Monsieur le Maire expose que le Conseil doit se prononcer sur ces propositions et si elles nous conviennent :

- Nous devons retourner les propositions de prix et de financement signées et complétées du mode de remboursement retenu,
- Retourner signée et complétée la convention de mandat au nom de SDEER.

En ce qui concerne le règlement, nous pouvons soit régler immédiatement le montant total du reste à charge ou bien demander un échelonnement en 2 - 3 - 4 ou 5 annuités (sans intérêts ni frais).

CONVENTION AVEC SONNAC

Le Maire de Sonnac nous avait demandé un rendez-vous pour évoquer l'entretien des chemins limitrophes et voir qui fait quoi. Après avoir fait un relevé, il s'avère qu'en ce qui concerne les chemins limitrophes, Sonnac a en propriété seule 250 m, Haimps en propriété seule 1 200 m et il y a 4 250 m de propriété partagée.

1-Rue du Moulin :

Le devis pour l'éclairage public s'élève à 21 984,09 € HT (nous ne payons pas la TVA puisque c'est le SDEER qui la récupère) pris en charge à 50% par le SDEER. La part de la commune s'élève donc à 10 992,04 €.

Le devis pour le génie civil Télécom s'élève à 15 243,91€ TTC sur lequel on peut avoir une subvention du Conseil départemental à hauteur de 45% du montant HT soit 5 716,47 €. La part de la commune s'élève donc à 9 527,44 €. Récapitulatif : 10 992,04 € + 9 527,44 € = 20 519,48 € à la charge de la commune - En 5 annuités : 4 103,90 €.

2- Chemin des Lichères :

Le devis pour l'éclairage public s'élève à 22 557,92 € HT (nous ne payons pas la TVA puisque c'est le SDEER qui la récupère) pris en charge à 50% par le SDEER. La part de la commune s'élève donc à 11 278,96 €.

Dans le même temps, nous nous sommes rendu compte que l'AF de Sonnac était propriétaire, sur la commune de Haimps, de 4 203 m de chemin que nous entretenons.

Donc finalement le partage qui avait été mis en place par nos prédécesseurs est tout à fait justifié et nous nous sommes mis d'accord pour que cet accord soit mis par écrit.

Le devis pour le génie civil Télécom s'élève à 22 019,16 € TTC sur lequel on peut avoir une subvention du Conseil départemental à hauteur de 45% du montant HT soit 8 257,19 €. La part de la commune s'élève donc à 13 761,98 €. Récapitulatif : 11 278,96 € + 13 761,98 € = 25 040,94 € à la charge de la commune - En 5 annuités : 5 008,19 €.

Les travaux de la première tranche pourraient avoir lieu fin 2021 avec un premier paiement en 2022 et la deuxième tranche en 2022 avec un premier paiement en 2023. Le SDEER nous fera parvenir les devis pour la 3^{ème} tranche dans les prochaines semaines.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité accepte les devis, décide que le règlement sera échelonné en 5 annuités, autorise le Maire à signer la convention de mandat et à demander la subvention au Conseil départemental.

La question a été mise à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Sonnac. Ce dernier a émis un avis favorable à la rédaction et la signature de cette convention.

Après que Monsieur le Maire ait demandé au Conseil de se prononcer sur le principe, ce dernier, à l'unanimité, est favorable à la rédaction d'une telle convention.

3 ENVIRONNEMENT

ÉLAGAGE ET MISE EN SÉCURITÉ AU PARVET

Monsieur le Maire laisse la parole à Odile FOUCHET pour qu'elle fasse le bilan de ces travaux. L'entreprise S. TACHE a effectué les travaux d'élagage et de mise en sécurité du Parvet la deuxième semaine de mars après que le Conseil ait donné son accord sur le devis présenté lors de la dernière réunion. L'intervention de l'entreprise a consisté à effectuer l'élagage et la mise en sécurité du site, principalement autour de l'espace jeux et du parcours de santé. Les branches ont été broyées sur place et le BRF a été stocké à côté du chenil. Le bois de chauffe a été coupé en 1 mètre et stocké au même endroit.

4 COMMUNICATION

PRÉSENTATION ÉCHOS DU PAYS N° 170

Monsieur le Maire laisse la parole à Odile FOUCHET qui fait la présentation du numéro 170 des Echos du pays qui paraîtra début avril. Outre les rubriques habituelles, deux dossiers originaux : un reportage sur La Pinelle et les témoignages sur le « Covid vue de l'étranger ».

5 QUESTIONS DIVERSES

OM – BACS COLLECTIFS

Jennifer GABEAUD informe le Conseil qu'elle reprendra contact avec le CYCLAD pour savoir quand commencera la collecte des OM avec le nouveau véhicule, ce qui permettrait peut-être un passage hebdomadaire pour les sacs jaunes.

FIBRE OPTIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil que tous les habitants de Haimps et Fresneau seront éligibles à la fibre optique le 21 mars.

PROPOSITION ACHAT DE PEUPLIERS

Nous avons reçu une proposition de Monsieur DOLHAGARAY pour nous acheter les 63 peupliers en Canneau, le long du Briou, qui sont arrivés à maturité, pour la somme de 4 000 euros. Monsieur le Maire a contacté le SYMBA pour une prise de rendez-vous afin d'évoquer avec eux l'aménagement des berges. Le Conseil donne son accord pour la vente.

RENAULT EXPRESS HORS SERVICE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la voiture Renault Express est tombée en panne. Le coût des réparations fait que nous avons décidé de ne pas la faire réparer. C'est le SIVOS qui s'est chargé de faire l'acquisition d'un véhicule pour le transport des repas de la cantine scolaire et qui prendra à sa charge les frais d'essence et d'entretien.

FIN DE SÉANCE : 22H



L'An deux mil vingt et un, le 12 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle des fêtes municipale, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 avril 2021.

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Alain RULLAND,
Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Pascal BEZIAUD,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Aurélie GOGUET.

Secrétaire de séance :

Mme Océane ROUSSELLE

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues trois déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation, rue de la Pompe à La Pinelle,
- Une maison d'habitation, rue des Ecoles à Fresneau,
- Une parcelle, rue du Petit Pont à Haimps.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

CONVENTION MAINTENANCE DES CLOCHES

Monsieur le Maire expose que suite à la fusion de l'entreprise Mignot avec ALAIN MACÉ ENTREPRISE, la dénomination de l'entreprise devient ALAIN MACÉ ENTREPRISE et nous devons signer un nouveau contrat de maintenance des cloches. Les conditions restent les mêmes et la cotisation annuelle HT s'élève à 149,55 €.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2 FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil, sous la présidence de Madame Odile FOUCHET, 1^{ère} adjointe au Maire, vote le compte administratif 2020 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu :	263 923,30
	Réalisé :	216 190,27
	Reste à réaliser :	4 732,00

Recettes	Prévu :	263 923,30
	Réalisé :	98 815,91
	Reste à réaliser :	0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	462 148,00
	Réalisé :	227 898,86
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	462 148,00
	Réalisé :	475 632,08
	Reste à réaliser :	0,00

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT :	-117 374,36
FONCTIONNEMENT :	247 733,22
RÉSULTAT GLOBAL :	130 358,86

Après en avoir délibéré et Monsieur le Maire s'étant retiré lors du vote, le Conseil adopte le compte administratif 2020 à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le compte de gestion est établi par le receveur à la clôture de l'exercice. Il vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil en même temps que le compte administratif.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le compte de gestion 2020.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, constatant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement de :	68 066,22
• Un excédent reporté de :	179 667,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	247 733,22
• Un déficit d'investissement de :	117 374,36
• Un déficit des restes à réaliser de :	4 732,00
Soit un besoin de financement de :	122 106,36

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	247 733,22
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	122 106,36
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	125 626,86
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	117 374,36

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les taux des taxes pour l'année 2021. Compte-tenu des résultats de l'exercice 2020, il est proposé le maintien des taux d'imposition 2020 pour l'année 2021 comme suit :

Taxe d'habitation

Résidence secondaire :	8,70 %
Taxe Foncier Bâti :	35,63 %
Taxe Foncier Non Bâti :	29,04 %

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver le vote des taux d'imposition 2021 comme ci-dessus.

VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget, de voter les subventions accordées pour l'année 2021.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré DÉCIDE d'allouer la somme de 1 980 euros au titre des subventions avec la répartition suivante :

SOLMAT MATHA	100,00 €
LA ROSE DES VENTS	200,00 €
ADMR MATHA	50,00 €
AICA DU BOIS DE LA LEVRE TTE	300,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	50,00 €
APE HAIMPS-SONNAC	300,00 €
LES LOISIRS DU VILLAGE	300,00 €
FET'ARTS	300,00 €
AU FIL DU BRIOU	300,00 €
POMPIERS MATHA	80,00 €



VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Après avoir entendu l'exposé retracé dans le cahier explicatif remis à chaque conseiller, il est proposé de voter les propositions nouvelles du budget principal de l'exercice 2021 comme suit :

Investissement :

Dépenses :	225 818,15
Recettes :	230 550,15

Fonctionnement :

Dépenses :	418 186,86
Recettes :	418 186,86

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, vote le budget principal 2021.

3 VIE SCOLAIRE

Avant d'aborder les deux sujets de ce 3^{ème} point, Monsieur le Maire tient à faire un petit rappel sur la situation de la semaine dernière. Le nouveau protocole disait que nous avons l'obligation d'accueillir à l'école uniquement les enfants dont les deux parents avaient une profession dite prioritaire. Par conséquent le mardi nous n'avons accueilli personne et devant le tollé général, le mercredi une nouvelle disposition a été prise par le rectorat, il ne fallait plus qu'un seul des deux parents qui ait une profession prioritaire.

Donc jeudi et vendredi nous avons rouvert l'école de Sonnac et accueillis 7 enfants. La garderie a été ouverte et Vanessa GOICHON a assuré les cours le jeudi et Karine LAVAUUR le vendredi. Elles étaient accompagnées d'une ATSEM et les enfants devaient avoir leur pique-nique pour le déjeuner.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18/03/2021

Madame Jennifer GABEAUD fait le compte-rendu du dernier conseil d'école qui s'est tenu en visioconférence le 18 mars.

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU SIVOS DU 01/04/2021

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier comité syndical qui était consacré au vote du compte administratif 2020 et du budget principal 2021.

4 CIMETIÈRE

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DU 27/03/2021

Madame Jennifer GABEAUD fait le compte-rendu de la réunion de la commission qui s'est tenue au cimetière. Au cours de cette dernière, Monsieur Jacques SAU-

TON a expliqué aux membres de la commission comment se déroulait la procédure de reprise de tombes et où on en était dans cette démarche.

Arrivant au terme des 3 années suivant le premier PV d'aban-

don, une nouvelle date va devoir être fixée pour le deuxième PV mais avant cela la commission devrait faire le point sur tous les dossiers concernés.

5 ENVIRONNEMENT

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE SYMBA

Lundi 23 mars, Monsieur le Maire et ses deux adjointes ont rencontré deux techniciens du SYMBA, Julien GRIGORCIUK technicien de rivière et Florentin BERNIER chargé des zones humides, pour évoquer les coupes de peupliers qui doivent avoir lieu.

Pour les parcelles ZW 46 et 47, le SYMBA nous conseille de ne pas replanter et de laisser la nature reprendre ses droits. Ces deux terrains seront visités par la LPO le 4 mai pour préciser les orien-

tations de gestion de ces parcelles.

En ce qui concerne le chemin du Canneau, une plantation d'arbres et d'arbustes est proposée pour recomposer une ripisylve sur ce tronçon de quelques 600 ml avec le programme EVA17. La commune soutient cette proposition et nous proposons d'associer l'école et les habitants dans le cadre d'un chantier participatif qui pourrait concerner une partie du tronçon. Le montage du dossier EVA17 sera réalisé par le SYMBA

pour le compte de la commune qui le déposera auprès des services du département.

Par ailleurs, plusieurs parcelles privées ont fait l'objet d'exploitation de peupliers et des opportunités pour une gestion en faveur de la biodiversité peuvent émerger. Les parcelles et les propriétaires vont être identifiés par le SYMBA et communiqués au Conservatoire des Espaces Naturels pour une prise de contact et l'évocation de ces opportunités.

6 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06/04/2021

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil communautaire. Au cours de cette soirée 21 budgets ont été votés.

A - Compte administratif 2020

Déficit investissement reporté 2019	-187 674,58	Excédent de fonctionnement	4 459 796,53
Dépenses investissement	5 116 330,92	Dépenses	26 998 057,85
Recettes investissement	4 358 471,20	Recettes	29 304 289,24
Résultat de l'exercice	-757 859,72	Résultat de l'exercice	2 306 231,39
Déficit global	-945 534,30		
Reste à réaliser en dépenses	3 428 652,00		
Restes à réaliser en recettes	3 585 559,11		
Excédent s/restes à réaliser	156 907,11	Excédent cumulé de fonctionnement	6 766 027,92
Déficit	-788 627,19		
Besoin de financement	-788 627,19	Affectation à la section d'investissement	788 627,19
		Excédent reporté (002)	5 977 400,73
		Fonds de roulement	2 000 000,00
		Disponible pour financement des investissements	3 977 400,73

B - Budget principal 2021

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT	34 779 090,73	28 801 690,00
RÉSULTAT REPORTÉ		5 977 400,73
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	34 779 090,73	34 779 090,73

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	7 438 257,00	8 226 884,19
RESTE A RÉALISER		
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTÉ	945 534,30	156 907,11
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	8 303 791,30	8 303 791,30

C - Vote des taux de fiscalité 2021

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Habitation	11,60	11,60
Résidence secondaire		
Taxe Foncier Bâti	2,58	2,58
Taxe Foncier Non Bâti	12,10	12,10
ICFE (cotisation foncière des entreprises)	25,70	25,70

D - Vote des taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Zone 1 : Ville de Saint-Jean d'Angély	deux collectes en OM et une collecte en sélectif par semaine + marché + trois collectes en centre-ville
Zone 2 : Le reste des communes du territoire des Vals de Saintonge	une collecte en OM par semaine et une collecte en sélectif par semaine ou tous les 15 jours
Zone 1 : 8,90 %	
Zone 2 : 8,73 %	

AIRE DE JEUX DU PARVET

Suite à une réunion technique et en appui avec la réglementation, le Cabinet Véritas a conclu à une mise en arrêt de l'aire de jeux du Parvet pour les observations de risque de chute dans le cours d'eau, de non protection du passage des voitures, de la bordure cassée de l'aire qui présente des pieux métalliques sortant de terre et de risque d'étranglement en partie haute du toboggan.

Par conséquent l'aire de jeux a été fermée provisoirement par des barrières et un arrêté a été pris. Elle sera démontée cette semaine pour être remplacée par un équipement neuf.

CYCLAD

Madame Jennifer GABEAUD informe le Conseil que le composteur à la cantine a été mis en place et que les enfants ont commencé à l'utiliser. D'autre part, elle a rencontré Monsieur MORILLON de CYCLAD pour faire le point avec lui sur les quatre ou cinq emplacements qui posent problèmes pour le passage du nouveau camion (avec bras).

LITIGE AVEC SOLURIS

Monsieur le Maire rappelle qu'un mois après sa livraison (le 9 novembre 2020), nous avons vu apparaître sur le portable acheté à SOLURIS, une tâche noire dans le haut de l'écran.

Le syndicat est venu chercher l'appareil le 11 décembre 2021 en nous en laissant un de prêt le temps de la réparation. Le constructeur affirme (suite à expertise) que la panne est due à un choc sur la dalle de l'écran, ce que nous avons contesté, et refuse une prise en charge dans le cadre de sa garantie.

Nous n'avons été informés officiellement par mail que le 18 mars 2021 parce que Madame FOUCHET en a parlé lors de l'assemblée générale du syndicat. SOLURIS nous propose donc de payer la réparation qui s'élève à 403,20 € ou de faire une déclaration à notre assureur.

Nous avons donc adressé une lettre recommandée à SOLURIS pour expliquer notre mécontentement le 22 mars et le 30 mars nous avons reçu une proposition : 75% pris par ACT (fournisseur) et SOLURIS, soit 300 € et 25% pris en charge par la commune soit 103,20 €. Nous avons décidé d'accepter cette proposition.

DEVIS D'ORANGE POUR LA FIBRE OPTIQUE

Nous avons reçu d'orange le 09/04/2021 un devis pour l'installation de la fibre optique à la mairie. Le dossier sera étudié par des gens avertis avant que le Conseil ne prenne une décision.

FIN DE SÉANCE : 23H



L'An deux mil vingt et un, le 17 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle des fêtes municipale, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2021.

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Aurélie GOGUET,
Jennifer GABEAUD,
Fabienne GODIN,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Alain RULLAND,
Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Pascal BEZIAUD,
Thierry GOUJEAUD.

Secrétaire de séance :
Mme Fabienne GODIN

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2021, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Ce point est enlevé de l'ordre du jour puisque nous n'avons pas reçu de déclaration d'intention d'alléner un bien soumis au droit de préemption.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Monsieur le Maire informe le Conseil que pour remplir les mesures sanitaires l'État nous a fourni 48 visières, 700 masques et 3 litres de gel hydro alcoolique. Deux parois en plexiglass, qui seront installées par la suite sur le comptoir de la réception de la mairie, ont été commandées et elles seront remboursées à hauteur de 350 €.

Il est ensuite procédé à l'établissement des listes des assesseurs pour les deux bureaux de vote.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire expose que par délibération du 31 mars 2021, le comité syndical du Syndicat de la Voirie a approuvé, à l'unanimité, la modification des statuts devenue nécessaire à la mise en adéquation de son mode d'action et de fonctionnement auprès de ses membres.

Par ailleurs de nouveaux membres ont exprimé leur souhait d'adhésion auprès du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur de Maire, DECIDE :

- D'approuver l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie,
- D'approuver les modifications statutaires telles que votées par le comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint.

CONVENTION AVEC SONNAC POUR LES CHEMINS LIMITROPHES

Suite à plusieurs rencontres entre les communes de Haimps et de Sonnac à propos de l'entretien de nos chemins limitrophes, un projet de convention a été rédigé et adressé à chaque conseiller avant la réunion.

Après échanges, il est décidé d'apporter quelques modifications à ce projet dans la partie « Charges d'entretien » :

- Dans les charges d'entretien, il conviendrait d'enlever les traversées buisées sous chaussée et les entrées de champ et d'ajouter les haies,
- Dans la partie charges plus importantes, les chemins propriété de L'AF de Sonnac doivent être pris en totalité par le propriétaire du chemin.

Ces modifications seront communiquées, pour accord, à la mairie de Sonnac et à l'Association Foncière de Sonnac.

CONTRAT TÉLÉPHONIE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer Gabeaud qui a traité le dossier avec Christophe Comte.

Souscription de la solution Open Pro Fibre qui comprend : un accès internet fibre, une ligne fixe VOIP, des appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et plus de 100 destinations, des appels illimités vers les mobiles de France métropolitaine, Europe, DOM, USA et Canada, un mobile, la location de la Livebox pour un montant de 55,00 € par mois.

Pour la salle municipale, installation d'une ligne fixe pro à 22,60 € par mois. Il y aura des frais, pour la mise en service de la ligne, de 45,83 € HT.

2 VOIRIE

ACQUISITION D'UN BROYEUR

Suite à la demande d'Alain Ruland et Christophe Comte, nous avons reçu deux devis pour l'acquisition d'un broyeur.

Le devis de l'entreprise Chambon s'élève à 8 160 € TTC et celui de l'entreprise AGRAM à 6 807,00 € (y compris un kit 540 tr et un kit de signalisation n°4).

Après discussion, le Conseil retient la proposition de l'entreprise Agram.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'au cours d'un entretien avec Madame Imbert, cette dernière l'a informé que le

Conseil départemental pouvait aider les communes à hauteur de 40 % sur les travaux de voirie en investissement. Cette subvention peut être utilisée dans les deux ans suivants son obtention. Après discussion il est décidé de demander des devis supplémentaires pour le chemin de La Fontaine, le chemin de l'Omeron et la route de La Pinelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Conseil départemental.

DEVIS PATA

Après avoir fait le tour de la commune avec Mr Broustail du Syndicat de la voirie, ce dernier

nous a adressé un devis PATA (points à temps automatiques). Après discussion, le Conseil municipal a accepté le devis d'un montant de 14 031,50 € HT soit 16 837,80 € TTC, pour les chemins suivants : de Fresneau au bois Gilet, de Matha à Gourvillette, de Gourvillette à Haimps, rue du Grand Pont, Entre les deux ponts, rue du Palmier, de Haimps à Massac, rue du Puits (à La Pinelle), rue du Petit Echos, Route de Coucoussac, Route de Chez Couzinot, une partie de la ligne, chemin de la Nougerée, Chemin des Froux, Chemin de Fonds Chapelier, Chemin des Grands Prés, Chemin des Rentes.

3 VIE SCOLAIRE

DEVIS VOLETS ROULANTS

Suite à la décision de faire poser des volets aux fenêtres des classes (côté rue), un certain nombre de devis nous sont parvenus :

- EURL FIRMIN : 3 141,02 € TTC
- ETS BOUDEAU DIDIER : 3 724,00 € TTC
- BARREAU CHRISTOPHE : 4 080,00 € TTC
- YOHANN COURRE : 4 296,00 € TTC

Après délibération, le Conseil décide de retenir le devis de l'EURL FIRMIN ET AUTORISE Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil départemental.

4 ENVIRONNEMENT

DEVIS AIRE DE JEUX DU PARVET

Un groupe de travail ayant été constitué pour étudier ce dossier, Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer Gabeaud qui fait le compte-rendu des résultats obtenus.

Plusieurs entreprises avaient été consultées, aucune d'elles n'ayant de commercial se déplaçant sur le terrain, il a fallu traiter par téléphone et par mail. L'entreprise retenue est Direct

Jeux et son devis s'élève à 7 142,50 € comprenant la livraison de :

- Une bascule ressort requin,
- Un jeu pago pago avec glissière,
- Un portique yera feuille deux sièges
- Un panneau information avec poteau

Il convient encore de connaître la surface nécessaire pour obtenir des devis pour l'entourage

de cette aire de jeux.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité décide d'accepter le devis de l'entreprise Direct Jeux et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil départemental. D'autre part, suite à la décision de mettre en vente « La cabane de l'ours », le conseil accepte la proposition de Mr Julien Martin qui s'élève à 250,00 €.

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE SYMBA ET LA LPO

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile Fouchet qui rappelle notre rencontre du 29 mars avec les techniciens du SYMBA pour les parcelles en bordures de Briou plantées de peupliers que nous souhaitons faire exploiter.

Depuis cette rencontre, la LPO a été sollicitée et des inventaires naturalistes devaient être me-

nés pour identifier les enjeux et préciser les orientations de gestion. Une réunion de restitution et de validation de ces orientations a eu lieu le mardi 4 mai en présence des techniciens du SYMBA, de Laurence Caud, animatrice Natura 2000 et d'un ingénieur naturaliste.

Un projet va être déposé pour un aménagement des zones humides sur les parcelles ZW 46 et 47. En effet, la coupe des arbres a respecté les petits arbres qui

repoussaient et ils préconisent d'évacuer le plus rapidement possible les grumes pour faciliter la repousse. Les branchages n'ont pas besoin d'être broyés, le peuplier se décomposant très vite. Il est proposé de laisser la nature reprendre ses droits et, dans une partie légèrement incurvée, d'augmenter la cuvette pour en faire une mare. Cette dernière permettrait de favoriser et conserver une diversité de végétation et d'amphibiens.



5 QUESTIONS DIVERSES

ANTENNE RELAIS ORANGE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une première réunion de chantier a eu lieu le 10 mai sur site. Les travaux vont débuter au mois d'août pour une mise en service prévue en septembre.

OUVERTURE DU RESTAURANT À LA PINELLE

L'inauguration de la table du Chez Corvez aura lieu le samedi 29 mai et l'ouverture officielle, en terrasse, se fera le dimanche 30 mai avec un brunch.

PARCOURS VTC

Une réunion est fixée au mercredi 19 mai à Matha pour évoquer le projet de la « boucle vélo ». Il s'agit de parcours VTC autour de Matha et un de ces parcours pourrait passer par Haimps et Massac. Monsieur le Maire participera à cette réunion.

PRIX ANLP

Nous avons été informés qu'au cours de son assemblée générale qui aura lieu à Thors le 5 juin 2021, l'association ANLP remettra à la commune de Haimps son prix Orchidée Patrimoine de Pays 2020.

DATES DE RÉUNION DES COMMISSIONS

Commission Animation
(pour le 14 juillet) :
le 3 juin à 20h30

Commission Communication
(pour l'Echos du Pays n° 171) :
le 8 juin à 20h30

Commission Cimetière
(pour la procédure de reprise des tombes) :
le 27 mai à 20h30

Groupe de travail DECI :
le 15 juin à 20h30

FIN DE SÉANCE : 23H

Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être...

Nous étions une bande de drôles, turbulents, facétieux et inconscients, comme tous les gamins.

Première anecdote : **La chasse au bitard***

La chasse au bitard se déroulait pendant les vacances lorsque les « parisiens » revenaient passer l'été dans leur résidence secondaire à Haimps. « Parisien » était le terme dont on affublait ceux qui ne résidaient pas à Haimps. Peut-être n'étaient-ils pas de Paris, mais sans aucun doute, ils venaient d'une ville. Des étrangers en quelque sorte, des gens qui nous en imposaient. Nous avions l'impression qu'ils avaient tout vu, tout entendu, bref, ils savaient tout ! Ils avaient surtout une grande gueule, alors, forcément, à la campagne, nous nous sentions moins évolués.

La chasse au bitard était le moyen de prendre une petite revanche. Nous étions chez nous, dans notre fief, et eux, ils ne connaissaient rien à notre monde.

Il y avait d'abord une préparation psychologique : faire connaissance avec les enfants des « parisiens » et piquer leur curiosité en leur parlant de cette chasse avec des airs avertis, presque blasés.

Il y avait ensuite l'explication : le bitard était un animal craintif qui sortait la nuit, qui adorait les carottes et qui n'était pas très

malin. Pour le capturer, il fallait se munir d'un sac contenant une carotte. Enfin, il fallait trouver l'endroit idéal, un petit passage étroit dans un bois.

Nous y postions notre victime avec un grand sac en toile de jute contenant l'appât. Le « parisien » devait tenir le sac grand ouvert, en silence bien sûr, dans une position inconfortable et

ridicule, guettant patiemment ce fameux bitard. Pendant qu'il attendait, probablement pas très rassuré, nous autres, étions censés faire le tour du bois pour rabattre le gibier. Mais, évidemment, nous nous carapotions !

Le seul inconvénient de cette plaisanterie, c'est que notre victime ne se faisait pas prendre deux fois !



** Un bitard est un animal imaginaire, comme la licorne, mais en moins beau, ou le dahu, mais en moins sauvage...*

Souvenirs d'enfance
recueillis
par Odile FOUCHET,
auprès
d'un habitant de Haimps

Le dessin de Philippe

Peur thieu virus o l'est la minme chouse que pendant la yère, les jhens d'la ville v'nant chez nous, i s'rap'plant qui l'avant des cousins !!!

Oui !il faut bien aller voir la famille de temps en temps. Ici nous sommes moins confinés, et nous avons peut-être moins besoin du masque !!!



Nadia André



Bernal Daulman



Francine Luppens